



Menu 100% végétarien

publié le 22/01/2019

Ce jour, au service restauration, un repas entièrement végétarien a été proposé aux collégiens. Vous trouverez ci-dessous sa composition :

- * Taboulé aux agrumes
- * ou céleri rémoulade
- * Burger d'épeautre ou pané de blé à la tomate et à la mozzarella
- * Carottes fraîches à la sauce tomate
- * Yaourt au soja ou au lait d'amandes
- * Fruits

La loi pour "l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous » publiée au Journal officiel du 1er novembre 2018 dispose que pendant deux ans, à titre d'essai, toutes les écoles devront « proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien ». Cette loi a notamment pour objectif de :

- ▶ de promouvoir une alimentation de qualité et durable
- ▶ d'améliorer la qualité des produits

La démarche initiée le 18 janvier 2019 par le collège s'intègre dans le cadre de cette loi et vise à l'anticiper. Elle a donc vocation à être renouvelée.